

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CPLM Du 12 juin 2014, **Malley, salle «Prilly»**

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 20h05 par son président, M. N. Weber.

Ce dernier salue et souhaite la bienvenue aux membres et tout particulièrement aux membres d'honneurs présentes, Mme Liliane Brède, Mme Valérie Blanc et Mme Christiane Miles. Il fait part de la liste des personnes excusées :

- M. P.-F. Croisier *Membre Honneur*
- Mme Caroline Miles
- M. Pierre Blanc
- Mme Sophie Despont
- Mme Aurore König
- Mme Cynthia Mülhauser
- Mme Catherine Mülhauser
- Mme Franziska Süess

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2012-2013, adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2013 (voir PV sur le site www.cplm.ch)
2. Approbation des rapports du président, de la présidente de la commission technique artistique, de la présidente de la commission synchro et du président de la commission danse, de la caissière, de la commission de placements et des vérificateurs des comptes.
3. Décharge au comité et à la commission de placement pour leurs activités.
4. Démissions, admissions, élection du président, des membres du comité, des présidents et des membres des commissions techniques, du président et des membres de la commission de placement ainsi que le renouvellement du mandat des vérificateurs.
5. Activités 2014 - 2015
6. Adoption des budgets annuels et fixation des cotisations annuelles pour tous les membres.
7. Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.
8. Divers

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée dans les délais légaux, soit 21 jours avant la séance avec l'ordre du jour fixé selon les 6.2.4 des statuts du club. 37 personnes sont présentes dont 34 ont le droit de vote, la majorité est à 19 voix.



1. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012-2013, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013 (VOIR PV SUR LE SITE www.cplm.ch)**

Les PV de l'assemblée générale 2012-2013 et celui de l'assemblée générale ordinaire du CPLM du 24 avril 2013 ont été mis à disposition des membres du club sur le site internet du club : www.cplm.ch. Il est également à disposition des membres présents à l'Assemblée, M. Weber propose leur adoption à main levée.

Le PV de l'AG extraordinaire est adopté à l'unanimité. Le PV de l'AG ordinaire est également adopté à l'unanimité.

2. **APPROBATION DES RAPPORTS DU PRÉSIDENT, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION TECHNIQUE ARTISTIQUE, DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SYNCHRO ET DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DANSE, DE LA CAISSIÈRE, DE LA COMMISSION DE PLACEMENTS ET DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES.**

2.1 **Présentation du rapport du Président**

Nicolas Weber présent son rapport. L'année a été riche en événements, le Club a accueilli des nouveaux professeurs. Puis, le Club a organisé le Trophée Romand. L'organisation des compétitions permet de souder le Club, les bénévoles.

La Journée des patinoires n'a pu avoir lieu qu'à Malley en raison de la fermeture de la patinoire de Montchoisi.

La Fête de Noël a consisté en la projection d'un film pour les plus jeunes.

Les Championnats vaudois ont vu la participation de nombreuses patineuses du CPLM.

Le Gala a été un succès avec une vidéo faite par Claude Mottier.

La glace a pu être disponible à Malley de manière prolongée grâce au LHC.

Nicolas Weber félicite les participants aux Championnats suisses, notamment Yoohmi et Frédérica.

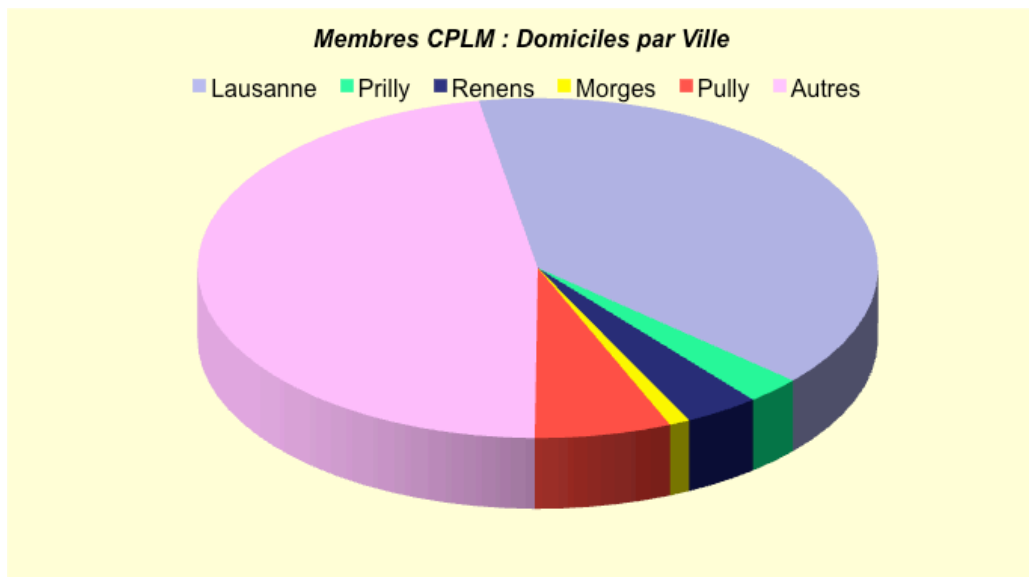
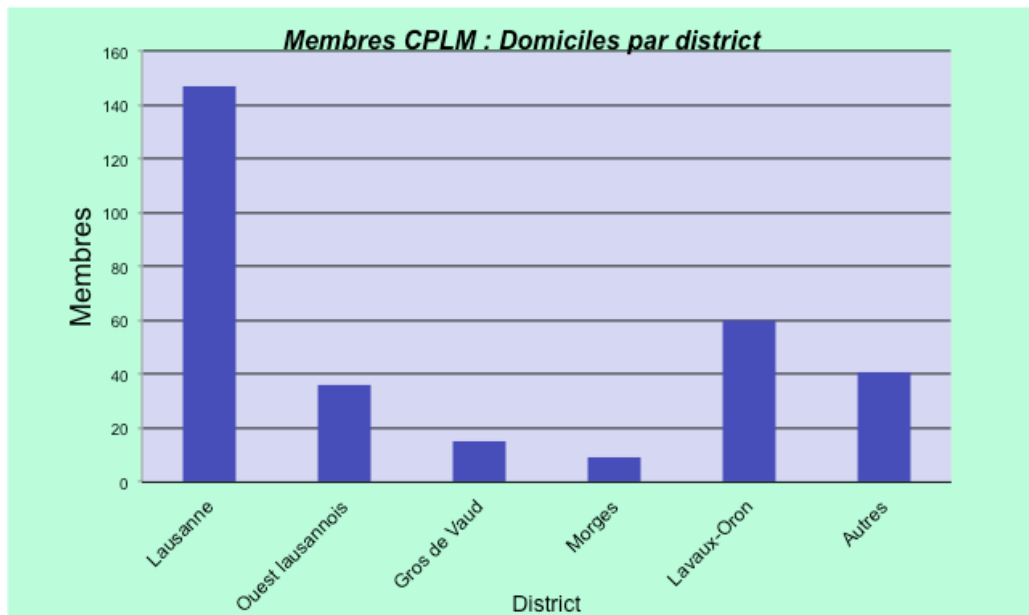
Nicolas Weber revient sur la mise en place de New CPLM. Il reconnaît que cela peut plaire ou non. Il reste beaucoup à faire, mais il y a déjà du positif. L'année 1 était l'année du changement. L'année 2 sera l'année de l'amélioration. Il y a des belles perspectives pour ce projet.

Améliorations pour le projet New CPLM:

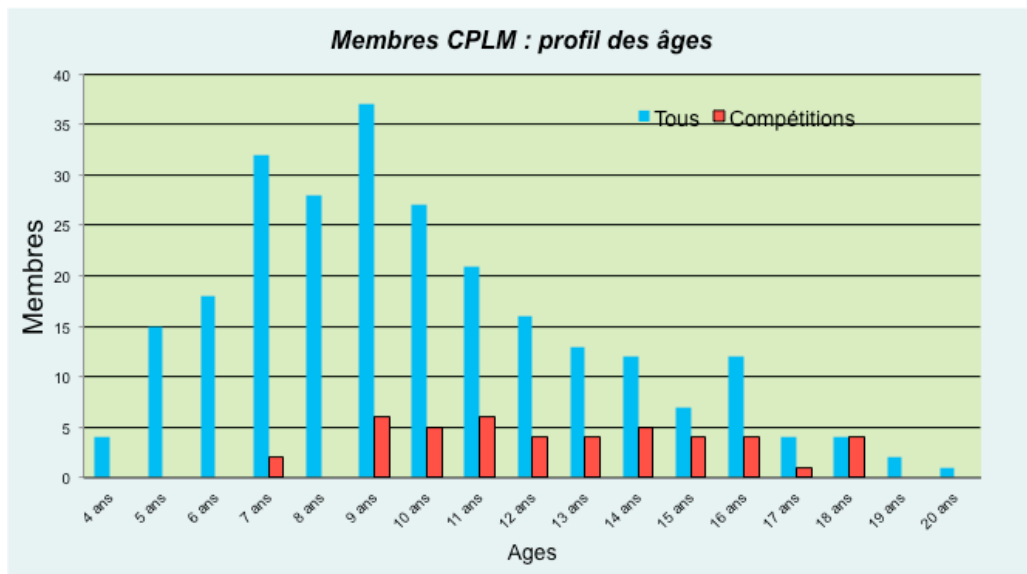
- structurer les cours
- responsabiliser les formateurs
- trouver de nouvelles sources de financement (sponsoring, vente, soutien, subventions, etc.)

Nicolas Weber présente différents graphiques sur la provenance géographique des membres par district, puis par localité.



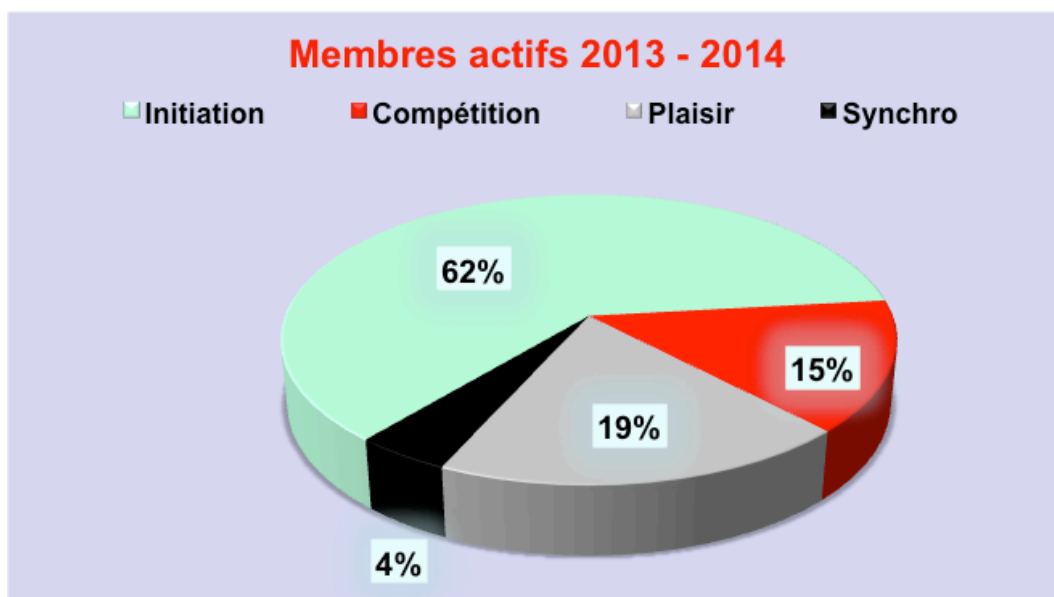


Il présente ensuite un graphique sur l'âge des membres.

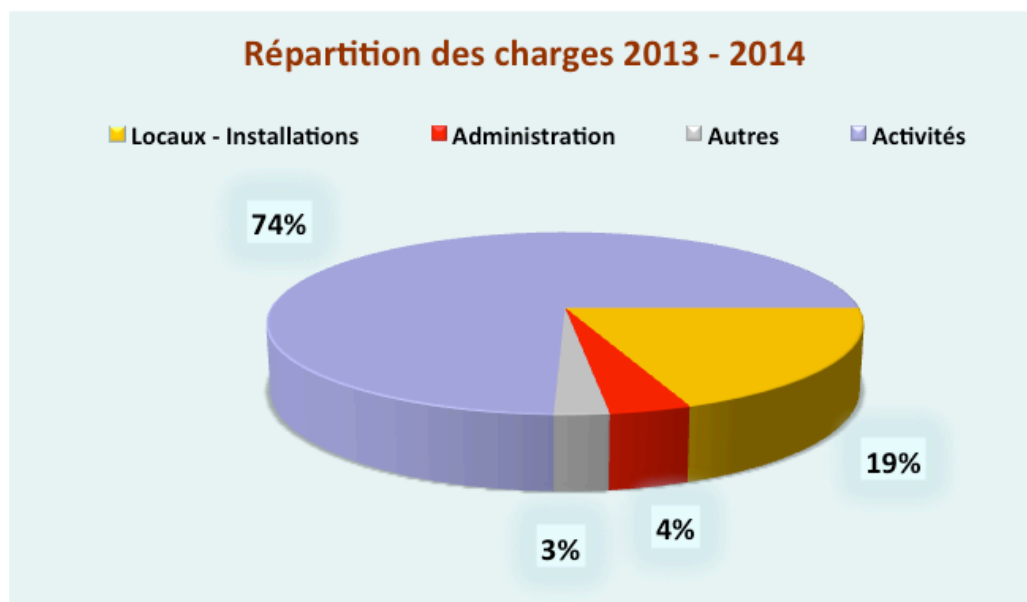


Mme Henry soulève que la synchro n'est pas inclus, ce que confirme M.Weber.

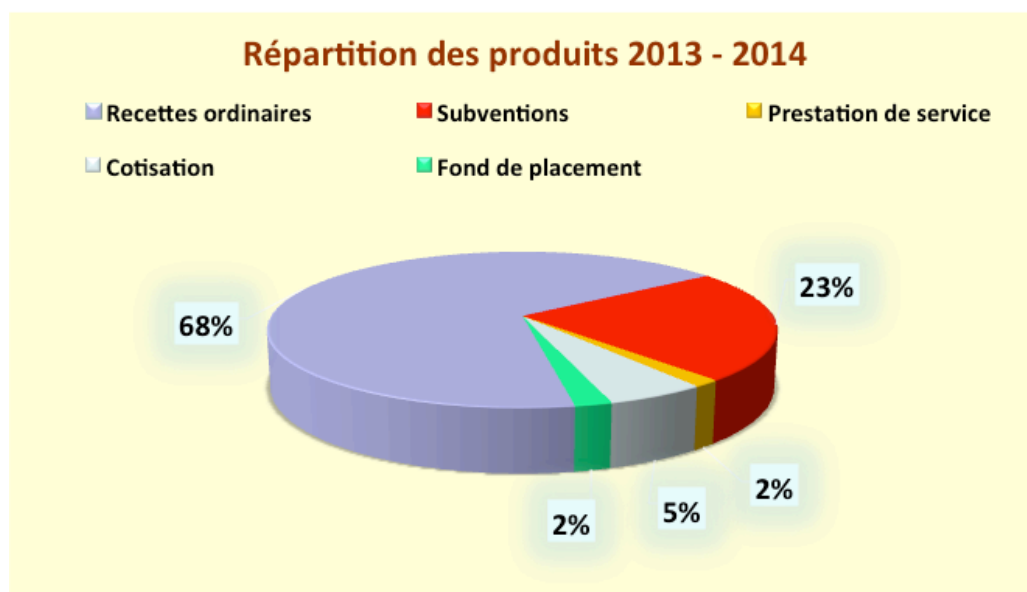
Le graphique suivant se rapporte aux différents types de membres. M. Weber précise qu'à l'avenir il faut travailler avec les membres compétitions.



M. Weber présente un graphique sur les charges. Les charges du Club ont évolué depuis que les professeurs sont salariés.



Concernant les produits, les subventions proviennent de la ville de Lausanne, de Jeunesse+Sport ou encore du fonds du sport. Les cotisations représentent 5%. Le CPLM fait quelques prestations auprès d'écoles privées, ce qui permet un petit revenu.



M. Weber termine son rapport en remerciant chaleureusement tous les bénévoles aux différents événements, les parents, les professeurs, ainsi que les membres du comité.

Il remercie également les services du sport de la ville de Lausanne, le CIGM et les hommes de piste qui font un travail énorme.

2.2 Rapport de la présidente technique

Mme Christiane Miles salue l'assistance et présente son rapport. Si elle ne devait retenir qu'un seul mot, ce serait « changement ». Les changements sont dûs à l'arrivée de Didier Lucine avec sa brigade de formateurs.

Le Club a pris un grand virage en passant des leçons privées aux leçons collectives. Cela ne plaît pas à tout le monde. Cependant, tous les enfants ont eu énormément de plaisir à travailler en groupe. En tant que juge, Mme Miles précise qu'elle a déjà vu des progrès. Les juges sont d'accord pour dire qu'il y a des progrès, notamment en glisse.

L'entraînement à huis clos est également une nouveauté. Le CPLM rêve d'être une école de glace. Comme à l'école, il n'y a pas les parents pendant les leçons. Il faut également laisser la possibilité aux parents de voir les progrès ponctuellement.

Les entraînements à 7h sont une grande avancée. Il y avait déjà eu des tentatives, mais cela a surtout pris maintenant. C'est bénéfique pour les enfants qui patinent avant l'école, sans être fatigués.

Comme nouveauté, il y a des forfaits all-inclusive. Les parents savent exactement ce qu'ils paient. Mme Miles souhaiterait que cette formule perdure et puisse être étalée sur toute l'année. La saison 2013-2014 s'est prolongée et il a fallu faire face à ce prolongement de glace. Les parents ont dû payer des suppléments. Il faudrait à l'avenir que l'on puisse comprendre cela et améliorer encore les forfaits.

Mme Miles aborde les points à améliorer. Le corps professoral doit être élément stable pour les enfants. Il faut également que chacun puisse être pris en charge. Le club ne comprend pas que des champions et tous doivent pouvoir retrouver de quoi s'épanouir dans le club. Le club va faire mieux l'année prochaine.

Il y a un total de 329 membres. Parmi les cours, il y a eu des cours en petits groupes pour les enfants qui débutaient. Parmi les nouveautés, il y a eu un cours collectif à 16h pour les tout petits.

Les cours Plaisir sont destinés à des patineurs qui viennent quelques fois. Ils ont déjà fait quelques saisons en initiation. Il y avait des heures réservées pour eux.

Dans le groupe compétition, on compte surtout les patineurs qui font de la compétition plus régulièrement que les autres groupes. En effet, il y a des compétiteurs dans tous les groupes.

Le nombre d'heures de glace à Montchoisi n'est pas négligeable. Il faudrait les remplir et les utiliser encore mieux. Il y a eu entre le 9 septembre et le 23 mars (hors vacances) 607 périodes. Maëlle Ledermann est celle qui a le plus patiné, suivie d'Anina Despont et de Marion Marwood.

Mme Miles revient sur les différents événements de la saison. Il y a eu les portes ouvertes qui ont permis aux parents et aux formateurs de faire connaissance.

Le CPLM a organisé de nombreuses sessions de test pour l'ARP.

Il y a eu 124 tests de libre et 1 test de style réussis. Mme Miles remarque qu'il y a eu plusieurs tests échoués en 4^{ème} et 3^{ème} USP. Cela est dû au fait qu'on n'a parfois trop poussé les patineurs à présenter les tests. Cela va s'inverser.



Les patineurs du CPLM ont participé à 19 compétitions. Mme Miles remercie Mérovée Ephrem qui a coaché les patineurs à presque toutes les compétitions.

Les patineurs ont représentés 260 inscriptions en compétition et ont récolté 102 places sur un podium.

Il y a 7 membres du CPLM qui ont représenté le Club aux différents Championnats suisses.

Aubane Raccurt a décroché une 14^{ème} place en catégorie Espoirs (34 participantes). Elle est dans la première moitié.

Viktoria Paetzel a participé pour la première fois à des Championnats suisses. Elle a obtenu une 12^{ème} place en catégorie Senior.

Noémie Bodenstein a obtenu une 8^{ème} place en catégorie Mini (25 participantes). Elle a terminé pour sa première participation dans la première moitié.

Noah Bodenstein a obtenu une 4^{ème} place en catégorie Espoirs. C'était sa première participation et il était le plus jeune de la compétition.

Nicola Todeschini a remporté la médaille de bronze en catégorie Junior. Il a malheureusement dû renoncer à sa participation aux Championnats du monde Junior en raison d'une blessure.

Frédérica Magnifico a remporté une médaille d'argent en catégorie Mini.

Yoohmi Lehmann a remporté le Championnat suisse en catégorie Mini.

Ces brillants résultats ont eu pour heureuse conséquence que trois patineurs du CPLM ont pu aller à Ostrava suivre une formation internationale qui est prévue sur plusieurs années.

L'ARP a décerné le Mérite Romand 2013-2014 à Yoohmi Lehmann. Elle reçoit le Mérite car elle a fait un parcours sans faute. Elle a participé à de nombreuses compétitions. C'est une patineuse qui écoute les conseils, qui est toujours très gentille avec tous les bénévoles et ses camarades. Yoohmi a également participé à toutes les rencontres du cadre romand.

Mme Miles termine son rapport par un retour sur le Gala du CPLM. Elle projette une sélection de photos du Gala.

Mme Miles remercie tout le monde d'avoir accepté ce changement dans le Club qui est quelque chose de bénéfique pour les patineurs.

2.3 **Rapport de la responsable de la commission synchro**

Madame Charlotte Marquis présente son rapport. La Synchro compte 17 membres. Cela fait longtemps que l'équipe n'a pas compté autant de membres.

L'équipe a monté un nouveau programme cette saison avec deux chorégraphes. Cela a été une grande nouveauté pour la Synchro.



L'équipe Synchro a proposé un cours de pas pour les membres de l'équipe. Plusieurs patineurs ont participé.

Mme Marquis souligne que l'équipe a une belle cohésion et un bon esprit d'équipe.

L'équipe a fait un podium à l'EVBN Cup à Zuchwill en février 2014.

Mme Marquis présente la vidéo du programme de l'équipe de Synchro lors de cette compétition.

Les objectifs de la Synchro pour la saison prochaine est de monter un nouveau programme sur le thème du rock. L'équipe va passer un test de style.

L'équipe a comme projet de participer à une compétition en France. Cependant, pour l'instant, les règlements européens ne permettent pas à l'équipe du CPLM d'y participer.

L'équipe de Synchro va également participer à plusieurs Gala l'année prochaine.

Mme Marquis termine en remerciant le comité. Mme Marquis remercie particulièrement le coach de l'équipe Mme Laure Henry et M. Claude Mottier, caméran de l'équipe, ainsi que la capitaine de l'équipe, Léa Mottier.

L'équipe se compose de membres qui ont entre 13 et 33 ans.

2.5. Rapport de la Caissière

Mme Carole König distribue les comptes afin de présenter son rapport.

Elle commence par présenter les charges.

CPLM, saison 2013-2014 / PP		Cpte 12-13	budget 13-14	Cpte 13-14
Charges				
location	glace	76'485.60	75'000.00	82'275.70
	salle	8'972.00	10'000.00	10'003.50
	assurances	2'706.30		3'895.30
		88'163.90	85'000.00	96'174.50
compétitions	juges, fonctionnaires	711.00		555.00
	licences ARP	2'520.00	1'800.00	1'630.00
	médailles et diplômes	2'333.60	2'000.00	1'268.90
	Frais formateurs	82'422.25	207'000.00	245'855.60
	cours JS/ARP/USP	3'374.80	4'000.00	4'176.80
	charges sociales	2'875.60	25'000.00	38'288.70
	Synchro	9'590.30	18'180.00	15'675.25
	abonnements	15'849.90	10'000.00	9'048.00
	tests payés par CPLM	1'800.00		6'300.00
	compétitions payées par CPLM	31'714.75	25'000.00	25'600.00
	indemnité équipe CH	3'604.00	8'000.00	6'750.00
	frais de cours HG saison	16'102.40	13'220.00	7'878.65
	frais de cours HG inter-saison	719.00		5'197.00
stages entre-saison, location et nourriture			4'964.05	
		173'617.60	314'200.00	373'187.95
autres	Trophée Romand / championnats suisses	3'897.30	5'000.00	5'962.97
	Spectacle / Gala	11'919.05	6'500.00	3'557.45
	Soirée de Noël	1'675.00	1'000.00	3'164.00
		17'491.35	12'500.00	12'684.42
administration	frais généraux, secrétariat	2'817.15		672.50
	cotisation aux associations	6'511.40		7'051.40
	assemblées	3'588.05		3'871.55
	amortissement	1'000.00		3'500.00
	frais divers	380.40		393.70
	pertes sur débiteurs	675.00		3'500.00
		14'972.00	14'000.00	18'989.15
		294'244.85	425'700.00	501'036.02



Les charges ont augmenté car il y a eu plus de glace louée. Le Club a maintenant une RC entreprise qui est nécessaire pour aller en camps d'entraînement. Les charges sociales ont fortement augmenté par rapport à ce qu'il était prévu. Les compétitions payées par le CPLM ont diminué. Les membres ont fait un peu moins de compétitions.

CPLM, saison 2013-2014 PP		ptes 12-13	budget 13-14	Cptes 13-14
Produits				
cotisation	junior	17'325.00	56'000.00	15'120.00
	membres actifs	2'405.00		1'903.00
	parents	765.00		720.00
	Abonnements			9'032.00
		20'495.00	56'000.00	26'775.00
cours collectifs	Initiation	39'393.00	50'000.00	53'680.80
	plaisirs	16'625.00		27'416.00
		56'018.00	50'000.00	81'096.80
compétition	C1-2	25'632.80	80'000.00	93'480.00
	C3-C4-C5	46'276.00	50'000.00	41'332.75
		71'908.80	130'000.00	134'812.75
glace	glace hors forfait	5'375.00	4'000.00	68'431.00
		5'375.00	4'000.00	68'431.00
divers	licences	390.00		1'840.00
	HG inter-saison	6'030.00		5'198.00
	inscriptions tests et lames	2'710.00	19'500.00	7'210.00
	encaissement des chorégraphies			14'590.00
	Synchro	10'040.00	14'500.00	15'065.00
	Compétitions hors forfaits	3'510.00	17'500.00	6'715.00
	spectacle	16'611.00		
	prestations de services	1'800.00	2'000.00	7'397.00
		41'091.00	53'500.00	58'015.00
subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	1'728.00	3'500.00	4'388.00
	Ville de Lausanne	86'699.65	88'000.00	85'620.60
	subvention JS	10'314.00	14'000.00	19'180.00
	Fond du sport			5'590.00
	intérêt CCP	50.50		34.60
	Fond de placement CPLM		25'000.00	10'000.00
	Skatethon / repas de soutien		1'700.00	
		98'792.15	132'200.00	124'813.20
		293'679.95	425'700.00	493'943.75
Résultats		815.10		7092.27 pertes

Mme König présente les produits. Le premier poste est les cotisations. Il y a également les stages et les week-ends non-compris dans les forfaits. Les chorégraphies n'étaient pas non plus incluses. Les prestations de service ont permis de générer un petit produit. Il y a également les différentes subventions et le fond de placement.

Le compte de résultats est une perte de 7'092.27 frs.

Nicolas Weber précise que il a été moins pris sur le fonds de placement et que le compte inclut une perte sur débiteurs qui est très prudente.

M. Foglietta demande quelle est la période comptable. M. Weber répond que cela va du 1^{er} mai au 30 avril. M. Foglietta demande une clarification sur la perte sur débiteurs. Mme König répond.

M. Foglietta demande ce qu'on fait du fonds de placement. M. Weber répond que le fonds doit être utilisé pour des événements exceptionnels. L'argent doit être utilisé pour des projets précis et non pour boucher des trous. Le projet de la saison 2014-2015 est un camp de lancement en août. M. Weber souligne qu'il faut être prudent.

M. Foglietta n'est pas convaincu par le projet.

Mme Valérie Blanc explique la provenance de ce fonds. Le fonds provient de l'organisation des Championnats du monde et d'Europe à Lausanne. Le Club a reçu une partie du bénéfice lors de ces



événements. Ce fonds devait servir pour la promotion du patinage principalement et pour des actions au profit des patineuses. Mme Blanc précise que c'est une chance pour le Club d'avoir un tel fonds pour le bénéfice des patineuses. La ville de Lausanne participe aussi beaucoup au financement du Club par la glace.

Mme Carole König présente le bilan.

CPLM 2013-2014 / BILAN		2012-2013	2013-2014		2012-2013	2013-2014		
ACTIF	Liquidités			PASSIF	Passifs transitoires			
	Caisse Président		0.0		83.2	Passifs transitoires	12'491.65	62'370.05
	BCV 501288.63	26'603.95	3'763.05					
	Poste	13'671.54	43'456.52					
	Réalisables				Fonds propres			
	Titres en portefeuilles	297'741.15	305'614.45		Fond CPLM	325'512.35	311'628.00	
	Impôts anticipés	1'167.25	2'250.50		Capital Fortune	31'035.40	31'850.50	
					Résultat de l'exercice	815.10	-7092.27	
	Valeurs engagées				Fonds du CP Pontaise	2'400.00	2'400.00	
Stock	40.0	40.0						
Stock marchandises	7'537.11	5'537.11						
Actifs transitoires								
Actifs transitoires	25'490.50	39'152.65						
Immobilisations corporelles								
Matériel informatique	1.0	651.0						
Musique Malley	1.0	606.8						
6 actions CIGM	1.0	1.0						
	372'254.50	401'156.28		372'254.50	401'156.28			

Les saisons ne se terminent plus, c'est pourquoi il y a toujours des mouvements. Les passifs transitoires sont ce que le Club devait au 30 avril 2014. Cela a déjà évolué puisqu'il y a un roulement continu.

Mme Valérie Blanc demande ce qu'il en est pour l'amortissement. Mme König précise que c'est l'amortissement des robes de la synchro. Mme Blanc demande pourquoi il y a un amortissement de quelque chose qui n'est pas au bilan.

2.6 Rapport de la commission de placement

M. Jaccoud présente le rapport de la commission de placement.

La commission s'est réunie une fois pendant l'exercice avec le conseiller de la BCV. Aucun placement particulier n'a été fait.

Le fonds de placement de la BCV est toujours composés de 45 actions.

Par rapport à l'année 2013, on enregistre une meilleure plus-value. Il y a une progression depuis 3 ans. En tenant compte des montants versés au Club, la performance est de 15.67 %. C'est loin des objectifs de la commission. Les crises financières et boursières n'ont pas permis d'atteindre les objectifs.

Concernant les modèles de placement, pour chaque type, il y a une progression différente.



Le portefeuille global est de 305 000 frs placés.

Les titres n'ont pas été vendus car la commission veut revenir aux valeurs historiques et revenir sur des fonds plus calmes comme les fonds immobiliers.

2.7. Rapport des vérificateur/-trice des comptes

M. Burnier, vérificateur des comptes, présente le rapport.

Les vérificateurs se sont réunis le 5 juin 2014. M. Burnier certifie les comptes et relève que la comptabilité est tenue avec précision et remercie Carole König.

En conséquence, les vérificateur/trice proposent à l'Assemblée Générale

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2013-2014 tels que présentés.
2. De donner décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice 2013-2014.
3. De remercier la trésorière pour son excellent travail.

2.8 Approbation des rapports

Approbation des rapports du président, des commissions techniques artistique et synchro, approbation du rapport de la caissière

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du rapport de la commission de placement

Le rapport de la commission est approuvé à l'unanimité.

3. DÉCHARGE AU COMITÉ ET À LA COMMISSION DE PLACEMENT POUR LEURS ACTIVITÉS

La décharge est donnée à l'unanimité.

4. DEMISSION ET ADMISSION, AINSI QUE RENOUELEMENT DES MANDATS DES VÉRIFICATEURS

4.1. Elections

Election du Comité du CPLM

C'est une année d'élection. M. Weber demande s'il y a des candidatures. Mme König propose la réélection de M. Weber.

M. Weber précise que l'élection des autres membres se fait sans fonction particulière. M. Weber propose les membres suivants : Mme Viviane David, Mme Carole König, Mme Charlotte Marquis (présidente CT synchro), Mme Caroline Miles, Mme Christiane Miles (présidente CT artistique) et Mme Anna Terribilini.

Les membres du comité sont élus à l'unanimité par acclamation.

Election des membres des CT

Mme Yasmina Barki est proposée comme membre de la CT artistique.



M. Claude Mottier est proposé comme membre de la CT synchro.

Les membres des CT sont élu par acclamation et à l'unanimité.

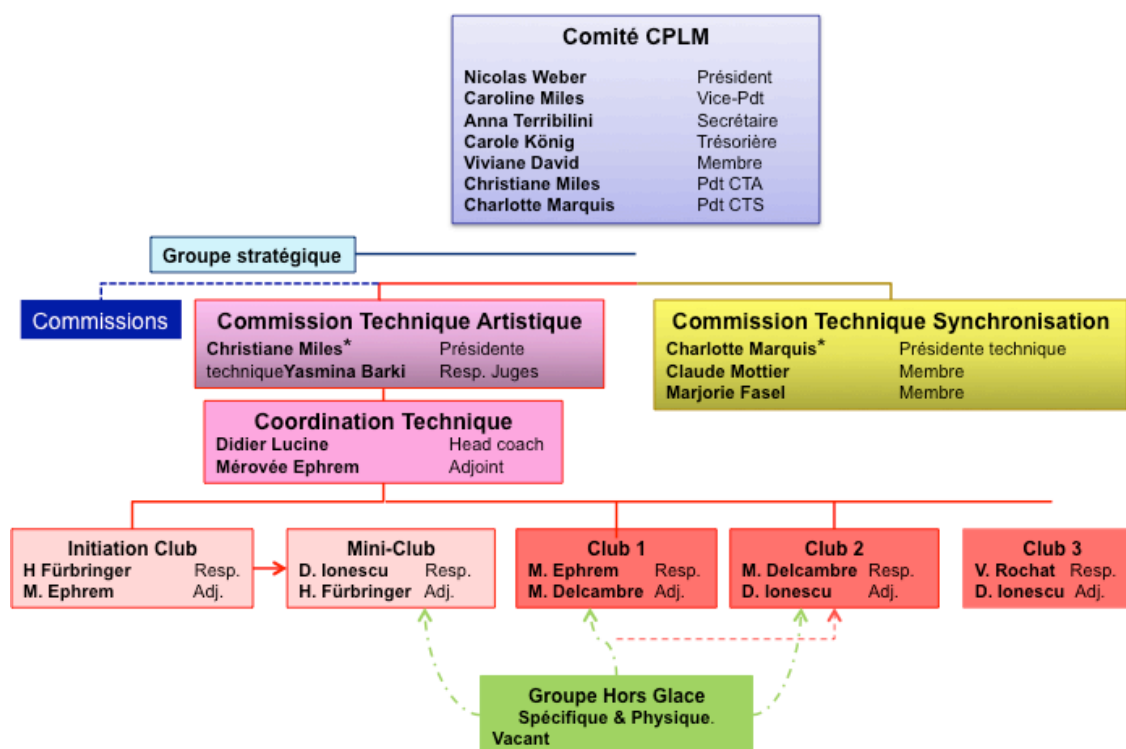
Election des vérificateurs de compte

- **M. T. Graber** **1ère vérificatrice**
- **Mme C. Raccurt** **2ème vérificateur**
- **M. G. Foglietta** **1er suppléant**
- **Mme V. Blanc** **2ème suppléant**

Election de Mme Valérie Blanc, comme 2^e suppléant. La commission de vérification des comptes est élue par applaudissement par l'Assemblée générale.

5. Organisation de la saison 2014-2015

M. Weber présente le projet d'organigramme de l'organisation du Club. Il y aura aussi des commissions ad hoc en fonction des événements.



Mme Miles présente en détail l'organigramme. Il y aura quelques changements de nom pour les groupes (comme par exemple Club 1, Club 2). En fonction des prochaines décisions de l'ARP concernant les catégories, les enfants seront placés dans les différents groupes.

Pour chaque groupe, il y aura un responsable qui aura aussi un aspect administratif. Le Groupe Hors Glace a des ramifications pour plusieurs groupes. Gabriel Currat va quitter le CPLM, c'est pourquoi il n'y a pas encore de noms de responsables.



Mme Milles précise qu'il y a un nouveau nom sur l'organigramme, Mathieu Delcambre. Mathieu Delcambre prend la parole pour présenter un peu son parcours. M. Lucine précise qu'il a un diplôme d'entraîneur de niveau 2. Sa venue permettra de décharger Mérovée et d'avoir une organisation plus sereine.

M. Reymond demande le rapport entre les charges salariales et les nombres de personnes inscrites sur l'organigramme.

M. Weber explique que c'est parce que les formateurs sont payés par le Club et non plus par les parents. Les charges salariales vont encore augmenter un peu car les formateurs travaillent à l'année.

6. **Propositions individuelles présentées par écrit au moins dix jours avant la date de l'assemblée.**

Aucune proposition n'est parvenue au comité.

7. **ADOPTION DES BUDGETS ANNUELS ET FIXATIONS DES COTISATIONS ANNUELLES POUR TOUS LES MEMBRES.**

7.1. **Cotisations :**

M. N. Weber propose le maintien des cotisations au même prix que la saison passée, soit :

Membre actif junior jusqu'à 16 ans : CHF 55.—

Membre actif dès 16 ans : CHF 65.—

Membre passif : CHF 15.—

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien des cotisations à la même valeur.

7.2. **Budget**

Mme Carole König présente le budget.



Charges :

CPLM, saison 2013-2014 / PP		Cpte 12-13	budget 13-14	Cpte 13-14	budget 14-15
Charges					
location	glace	76'485.60	75'000.00	82'275.70	105'000.00
	salle	8'972.00	10'000.00	10'003.50	10'000.00
	assurances	2'706.30		3'895.30	3'900.00
		88'163.90	85'000.00	96'174.50	118'900.00
compétitions	juges, fonctionnaires	711.00		555.00	500.00
	licences ARP	2'520.00	1'800.00	1'630.00	1'500.00
	médailles et diplômes	2'333.60	2'000.00	1'268.90	1'500.00
	Frais formateurs	82'422.25	207'000.00	245'855.60	275'000.00
	cours JS/ARP/USP	3'374.80	4'000.00	4'176.80	5'000.00
	charges sociales	2'875.60	25'000.00	38'288.70	44'000.00
	Synchro	9'590.30	18'180.00	15'675.25	16'000.00
	abonnements	15'849.90	10'000.00	9'048.00	9'000.00
	tests payés par CPLM	1'800.00		6'300.00	4'000.00
	compétitions payées par CPLM	31'714.75	25'000.00	25'600.00	25'000.00
	indemnité équipe CH	3'604.00	8'000.00	6'750.00	6'000.00
	frais de cours HG saison	16'102.40	13'220.00	7'878.65	7'000.00
	frais de cours HG inter-saison	719.00		5'197.00	5'000.00
	stages entre-saison, location et nourriture			4'964.05	5'000.00
		173'617.60	314'200.00	373'187.95	404'500.00
autres	Trophée Romand / championnats Romand	3'897.30	5'000.00	5'962.97	5'000.00
	Spectacle / Gala	11'919.05	6'500.00	3'557.45	5'000.00
	Soirée de Noël	1'675.00	1'000.00	3'164.00	2'300.00
		17'491.35	12'500.00	12'684.42	12'300.00
administration	frais généraux, secrétariat	2'817.15		672.50	600.00
	cotisation aux associations	6'511.40		7'051.40	7'100.00
	assemblées	3'588.05		3'871.55	3'700.00
	amortissement	1'000.00		3'500.00	1'000.00
	frais divers	380.40		393.70	400.00
	pertes sur débiteurs	675.00		3'500.00	500.00
		14'972.00	14'000.00	18'989.15	13'300.00
		294'244.85	425'700.00	501'036.02	549'000.00



Produits :

CPLM, saison 2013-2014 PP		cptes 12-13	budget 13-14	Cptes 13-14	budget 14-15
Produits					
cotisation	junior	17'325.00	56'000.00	15'120.00	14'000.00
	membres actifs	2'405.00		1'903.00	2'000.00
	parents	765.00		720.00	700.00
	Abonnements			9'032.00	9'000.00
		20'495.00	56'000.00	26'775.00	25'700.00
cours collectifs	Initiation	39'393.00	50'000.00	53'680.80	53'500.00
	plaisirs	16'625.00		27'416.00	27'500.00
		56'018.00	50'000.00	81'096.80	81'000.00
compétition	C1-2	25'632.80	80'000.00	93'480.00	93'500.00
	C3-C4-C5	46'276.00	50'000.00	41'332.75	41'500.00
	Stages inter-saison				27'000.00
		71'908.80	130'000.00	134'812.75	162'000.00
glace	glace hors forfait	5'375.00	4'000.00	68'431.00	91'000.00
		5'375.00	4'000.00	68'431.00	91'000.00
divers	licences	390.00		1'840.00	1'800.00
	HG inter-saison	6'030.00		5'198.00	7'000.00
	inscriptions tests et lames	2'710.00	19'500.00	7'210.00	7'000.00
	encaissement des chorégraphies			14'590.00	15'000.00
	Synchro	10'040.00	14'500.00	15'065.00	15'000.00
	Compétitions hors forfaits	3'510.00	17'500.00	6'610.00	6'000.00
	spectacle	16'611.00			2'500.00
	prestations de services	1'800.00	2'000.00	7'397.00	8'000.00
		41'091.00	53'500.00	57'910.00	62'300.00
subventions	Fonds du sports/ pour les camps collectifs	1'728.00	3'500.00	4'388.00	2'000.00
	Ville de Lausanne	86'699.65	88'000.00	85'620.60	88'000.00
	subvention JS	10'314.00	14'000.00	19'180.00	25'000.00
	Fond du sport			5'590.00	-
	intérêt CCP	50.50		34.60	
	Fond de placement CPLM		25'000.00	10'000.00	10'000.00
	Skatethon / repas de soutien		1'700.00		2'000.00
		98'792.15	132'200.00	124'813.20	127'000.00
		293'679.95	425'700.00	493'838.75	549'000.00
Résultats		815.10		7092.27 pertes	

M. Weber explique qu'il n'y aura momentanément plus de subventions du fonds du sport.

Mme Covello demande pourquoi on a dit qu'il y aura une meilleure maîtrise du forfait et que dans le budget il y a des postes hors forfait. Mme Miles répond que c'est parce qu'on est déjà dans l'année comptable 2014-2015 et qu'en ce moment, c'est du hors forfait.

Proposition de prélèvement sur le Fonds de Placement

M. Weber propose d'utiliser le fonds de placement pour un camp en août, avec la venue de patineurs internationaux.



Proposition d'utilisation du Fond de Placement 2013 - 2014	
	Budget
Camps août 1ère semaine ouverture Malley	SFr. 10'000.00
Total	SFr. 10'000.00

Les propositions sont acceptés par 34 voix et 2 abstentions.

8. ACTIVITÉS 2014-2015

M. Weber présente les projets de la saison 2014-2015. Il y aura le camp d'août, les Journées des patinoires, ainsi que l'organisation d'une compétition romande et le traditionnel Gala.

La collaboration avec M. Gabriel Currat va se poursuivre, mais différemment. Le CPLM va collaborer avec Special Olympics Switzerland. Special Olympics s'occupent du sport pour les enfants en difficulté.

Activités 2014 - 2015

- Ouverture Malley 17 août 2013
- Camp de patinage du 19 au 23 août 2013
- Journée de la patinoire en octobre
- Fêtes de Noël
- Championnats Romands à Malley
- Spectacle de fin d'année
- Collaboration avec Special Olympics Switzerland

Objectifs 2014 - 2015

- Continuer la mise en place du projet New CPLM dans l'harmonie

9. DIVERS

M. Weber annonce que du 10-12 décembre 2015 le CPLM organisera les Championnats Suisses Elite

Mme Mérovée Ephrem prend la parole pour présenter la formation d'Ostrava. Elle explique que c'était une formation internationale avec des cours sur glace et en salle. La semaine a été basée sur les skating skills. Mme Brède demande si ce sont les mêmes patineurs qui iront chaque année à cette



formation. Mme Miles précise que c'est le cas. Des rencontres auront lieu en mai et en août de chaque année.

M. Weber remercie Mérovée et l'assemblée l'applaudit.

M. Lucine est très content de la saison. Il remarque que les coachs ont été rapidement surbookés. La saison qui s'est terminée va permettre d'améliorer la prochaine.

Mme Covello demande comment vont s'organiser les groupes et comment les enfants vont être répartis. M. Lucine répond que l'année passée l'arrivée après le camp de certains enfants a été mal géré. Cela sera mieux organisé pour cette saison. Mme Covello s'inquiète que la répartition dans les groupes ne se fassent que sur une semaine. M. Lucine répond que cela ne sera pas le cas et que les enfants sont déjà connus.

M. Weber remercie tous les coachs.

M. Foglietta demande s'il y aura d'autres cours que des cours collectifs. M. Lucine répond qu'il n'y aura que des cours collectifs.

Mme Brède prend la parole et félicite le comité. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité. Mme Brède a eu l'occasion de venir quelques fois à la patinoire. Elle a été très contente de ce qu'elle a vu (bonne entente entre les professeurs et entre les patineurs). Les cours en groupe sont très bénéfique. Elle félicite Yoohmi Lehmann pour son titre de championne suisse. Les Clubs sportifs lausannois doivent annoncer les titres et les champions sont récompensés par le titre de mérite sportif lausannois. Yoohmi Lehmann devra recevoir une récompense lausannoise.

Mme Brède remercie les coachs pour leur engagement.

Le Président clôt l'Assemblée à 22h18. Il remercie chacun de sa présence et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié pour clore la séance.

